

LE BRUIT EST UNE SOUFFRANCE. LA NOMMER POUR SOI, C'EST UN PREMIER PAS POUR LA VICTIME. LE SECOND CONSISTE À EN INFORMER LE POLLUEUR SONORE. ALORS QUE NOTRE ÉPOQUE PRODUIT BEAUCOUP DE BRUIT ÉVITABLE, DÉLIBÉRÉ ET SOCIALEMENT INUTILE, FAUT-IL EN RAJOUTER ?

« ÉCOUTE TES OREILLES ! »

« UN TEL DOSSIER SUR LE BRUIT, C'EST DE LA MUSIQUE À MES OREILLES ! IL REJOINT LES PRÉOCCUPATIONS QUI SONT NÔTRES DEPUIS LONGTEMPS, DIT MARIE-PIERRE CAOUCETTE, PDG DE L'ORDRE DES ORTHOPHONISTES ET AUDIOLISTES DU QUÉBEC (OOAQ). IL EST URGENT D'ABORDER LA COMPLEXE ET DÉLICATE QUESTION DE LA POLLUTION SONORE SOUS L'ANGLE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, D'EN RECONNAÎTRE SES EFFETS NÉGATIFS RÉELS SUR LA SANTÉ ET DE LANCER DES PISTES DE SOLUTIONS PORTEUSES. »

BRUIT ET SANTÉ

Voici les effets néfastes sur la santé pouvant être causés par le bruit : risques de surdité et présence d'acouphènes d'abord, mais aussi perturbation du sommeil, fatigue diurne, manque de concentration au travail, augmentation des risques de blessures, stress, tension, augmentation de la tension artérielle et des risques cardiaques, augmentation de l'hyperactivité et des difficultés d'apprentissage, état dépressif.

Source : OOAQ

1. LE BRUIT, C'EST QUOI ?

Comment vont nos oreilles au Québec ?

Pas très bien. Un adolescent sur cinq souffre de problème d'ouïe. La demande de consultation pour l'audition et les appareils auditifs a augmenté, depuis 10 ans,

- ▶ de 44 % chez les adultes de 25 à 54 ans;
- ▶ de 250 % chez les 25-29 ans.

Certains pays européens sont précurseurs. Au Québec, nous n'avons pas de politique nationale sur le bruit.

Quel rôle l'OOAQ joue-t-il pour lutter contre les problèmes de santé liés au bruit ?

Les professions de réadaptation, dont l'audiologie et l'orthophonie, sont apparues pour réparer, chez les êtres humains, les dégâts issus de la Seconde Guerre mondiale¹, dont ceux causés par le bruit.

Beaucoup de nos concitoyens subissent le bruit comme une souffrance, qu'ils ont parfois du mal à nommer à eux-mêmes et à l'autre, parce qu'ils la croient souvent imaginaire. Or, elle est bien réelle et ce qui est préoccupant, au-delà du juste niveau de décibels, c'est de se sentir prisonnier, captif d'un bruit. Ce sentiment d'impuissance est terrible pour certains, car ils se croient seuls avec leur souffrance.

L'OOAQ éveille à l'impact du bruit sur la santé en général, et auditive en particulier. Les décideurs d'aujourd'hui doivent penser à demain. C'est pourquoi nous mettons sur pied des activités de sensibilisation, de prévention pour informer le public des sources de bruit excessif et dérangeant et des maux vécus par ceux qui en souffrent. Quelque 300 audiologistes y travaillent avec les garderies, les

écoles, les milieux de travail et les municipalités.

Cela fonctionne-t-il ?

Pas toujours. Notre concours Villes et villages paisibles, lancé il y a cinq ans, visait à sensibiliser les élus municipaux. Il était avant-gardiste. Or, nous avons constaté que les élus n'étaient pas prêts à s'attaquer à ce sujet sensible qui polarise les groupes et attise les passions.

Lutter contre le bruit dérange les bruyants...

Oui, et le bruit devient un problème social de plus en plus complexe. Lorsque la pollution sonore est apparue dans nos vies, il y a quelques décennies, on n'en connaissait pas les méfaits sur la santé.

Pas étonnant qu'on se retrouve aujourd'hui confrontés à des situations comme la proximité des aéroports avec les quartiers résidentiels ou l'absence de réglementation en matière d'utilisation d'objets bruyants au travail ou dans les loisirs. Nous vivons une prise de conscience douloureuse.

Le problème semble si énorme, y a-t-il de l'espoir ?

Oui, en autant qu'on travaille dès maintenant à façonner l'avenir. La Journée sans bruit, menée depuis 2004 auprès des élèves de 5e année du primaire, nous a permis de sensibiliser cette année plusieurs centaines d'enfants dans 10 régions du Québec, et de les amener à trouver des solutions.

Que vous disent-ils, les enfants ?

« Écoute tes oreilles ! »

C'est Sandrine-Élisée Pineiro, de l'École Saint-Arsène, à Montréal, qui nous a suggéré d'apposer ce slogan sur des autocollants avertisseurs de volume au dos des baladeurs MP3, télévisions et autres appareils électroniques. Nous repreneons sa suggestion à notre compte.

Qu'en est-il de la musique amplifiée, qu'enfants et ados écoutent sur leur baladeur MP3 ?

Savez-vous que le niveau sonore maximal d'un MP3 est ajusté s'il est vendu en Europe, mais poussé au maximum s'il est destiné au marché nord-américain ?

Lorsqu'un jeune écoute régulièrement sa musique au volume maximal, elle peut dépasser les 120 décibels (dBA). Or, à 114 dBA, un temps d'écoute supérieur à une minute par période de 24 heures est suffisant pour dépasser la limite sécuritaire. À ces niveaux d'intensité, une exposition prolongée peut causer une perte auditive immédiate, grave et permanente. En tant que parents, éducateurs, employeurs, intervenants en santé, comment ne pas réagir ?

Il a été mesuré que des jeunes qui écoutent leur musique de façon constante à des niveaux supérieurs à 85 dBA risquent de se retrouver, 10 ans plus tard, avec une audition comparable à celle d'une personne de 75 ans, selon des normes reconstruites dans le domaine.



Marie-Pierre Caouette, PDG de l'OOAQ

Au-delà des décibels, tous les bruits se valent-ils ?

Non. Nous prenons en compte deux notions, la gêne et l'émergence.

- ▶ Gêne. On tolérera mieux ponctuellement le vacarme du marteau pneumatique qui refait le trottoir devant notre maison que le bruit des motoneiges passant derrière chez soi, si un nouveau sentier a été autorisé après l'achat. Le citoyen éprouve davantage de gêne lorsqu'il se sent impuissant, pris au piège par un bruit qui trouble sa quiétude, lorsque les règles du jeu changent.
- ▶ Émergence, ou le fait que le niveau d'une source sonore émerge du bruit ambiant. Le vrombissement d'un moteur nous perturbe moins en plein après-midi au centre-ville qu'en pleine nuit dans un quartier tranquille, où il trouble notre sommeil.

Comment envisagez-vous la lutte au bruit ?

En interdisciplinarité, puisqu'il s'agit d'un phénomène sociétal. Outre les

professions de la santé, nous incluons les urbanistes, les architectes, les éducateurs, etc. Il est souhaitable de travailler de façon inclusive, en lien avec les groupes qui génèrent le bruit, afin de les faire participer à la recherche de solutions :

- ▶ l'employeur qui soutient la recherche pour créer des machines moins bruyantes dans son entreprise;
- ▶ le fabricant d'appareils qui en limite le niveau de bruit maximal;
- ▶ le club récréatif qui réfléchit au type de véhicules qu'il autorisera, etc.

Chaque groupe doit être conscient du bruit qu'il génère et de celui qu'il subit.

Nous sommes loin de la coupe aux lèvres, non ?

Il y a encore quelques années, vider un cendrier sur l'autoroute nous semblait normal. Maintenant, ce comportement apparaît intolérable même aux fumeurs !

Patience et persévérance vont faire changer des comportements. C'est une vision du vivre ensemble qui est en jeu, dans le respect du concept d'écologie sonore. ◀

Rens. : Site Web de l'OOAQ www.ooaq.qc.ca/bruit/questions

1. 1956 : Première école d'orthophonie et d'audiologie au Canada, à l'Université de Montréal

Voir autres textes en page 16 ▶

Écologie sonore



« La pollution par le bruit est l'enfant pauvre du mouvement environnemental. À quand un Kyoto du bruit ? » demande Mathieu Régnier, consultant en environnement à Montréal. Il vient de concevoir, pour le compte de l'Office national du film, *Écologie sonore*, un documentaire Web qu'il a présenté au Festival du film de Portneuf sur l'environnement, en avril dernier à Saint-Casimir.

« Nous avons tenté de cerner, dans ce montage Web, les impacts du bruit sur la santé, sur l'environnement et sur la vie en société. Nous avons réfléchi à notre rapport aux sons et au silence. »

La culture du gros moteur

Spécialisé en communication environnementale, Mathieu Régnier souligne que les efforts en sensibilisation au bruit sont encore peu nombreux. « Il y a encore beaucoup de travail à faire dans une société marquée par la culture du gros moteur. »

Aux États-Unis par exemple, le bruit ambiant a augmenté de 7 décibels en 30 ans. La France mettra

en place, d'ici l'an prochain, des observatoires du bruit dans toutes les agglomérations. Est notamment ciblé le bruit de la route.

Le Québec en retard

M. Régnier rappelle le retard du Québec en matière de lutte contre le bruit. Ainsi, dit-il, l'article 1 de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec considère le bruit comme un contaminant. Il n'existe pourtant aucune loi ou norme provinciale en la matière. Chaque municipalité, dont certaines sont en guerre contre les motoneigistes et les motocyclistes par exemple, doit fixer ses propres normes sonores et les faire respecter sur son territoire.

Quant à l'écologie sonore, il s'agit d'un concept mis au point par Raymond Murray Schafer. Ce compositeur canadien, né en 1933, a publié *Le paysage sonore (The Tuning of the World)*, en 1977. Il serait le premier à avoir évoqué la notion de « paysage sonore » (*soundscape*). ◀

Rens. : <http://interactif.onf.ca/#ecologiesonore>

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS CONTRE LE BRUIT - EXCESSIF

Vacarme, détresse et désarroi

« Si vous saviez l'ampleur de la détresse et du désarroi vécus par de nombreux citoyens à cause du bruit. Cette souffrance est énorme, d'après les témoignages que nous recevons », dit Patrick Leclerc, fondateur du Regroupement québécois contre le bruit - excessif.

Bruit excessif, la nuance est de taille.

Le RQCB, dont quatre médecins sont membres à titre individuel, est né en 2006 du ras-le-bol de citoyens face à la croissance exponentielle du bruit.

1. Il sert d'exutoire, de réceptacle aux colères et frustrations des individus accablés par la souffrance liée au bruit;
2. Il travaille avec des orthophonistes, audiologistes et chercheurs en vue d'évaluer l'impact du bruit ambiant sur la santé;
3. Il appelle à un réveil collectif en matière d'environnement sonore et demande une politique nationale du bruit.

« Nous ne croyons pas raisonnable de laisser aux seules municipalités la charge de s'occuper du problème », dit M. Leclerc. Soulignant l'urgence d'agir, il propose de commencer là où c'est possible dès maintenant : le bruit évitable et socialement inutile, « tels les silencieux modifiés de voitures et de motos qui atteignent des niveaux de bruit atroces et néfastes et une foule d'autres nuisances majeures ».

Le bruit socialement inutile, souvent lié à un comportement socialement inaccep-

table, ne devrait pas dépasser 75 décibels, selon le Regroupement; dans d'autres cas, en milieu résidentiel, pour les thermopompes, climatiseurs, appareils de jardinage, etc., c'est 45 la nuit et 50 le jour qu'on ne devrait pas dépasser.

Le Regroupement suggère d'instaurer des programmes intégrant la sensibilisation, une réglementation plus claire et plus sévère, la concertation et l'éducation.

Le droit à la quiétude

Lutter contre la pollution sonore, n'est-ce pas aussi épingler les pollueurs ? « Le Regroupement ne commet pas l'erreur de cibler tel ou tel groupe, car chacun trouve toujours plus pollueur que lui et rien n'avance. Il dénonce toutes les sources de bruit profondément excessif et n'ayant aucune utilité sociale. »

Le Regroupement s'efforce de promouvoir « le droit à la quiétude », tant en ville qu'à la campagne, le droit de ne pas être agressé par des bruits inutiles et évitables. « Cet objectif va dans le sens de la protection de l'environnement et de la santé publique », conclut M. Leclerc.

Plusieurs personnalités sont membres du Regroupement, dont Chrystine Brouillet, auteure, et Jacques Languirand.

Mme Brouillet a écrit *Silence de mort*, en 2008, un roman policier où il est question, entre autres, de gens bruyants pas très appréciés du voisinage... ◀

Rens. : www.rqcb.ca

LE BRUIT, UN SIGNAL D'ALARME

Ses effets sur la santé

TONY LEROUX, PH. D., EST PROFESSEUR AGRÉGÉ À L'ÉCOLE D'ORTHOPHONIE ET D'AUDIOLOGIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. SON LABORATOIRE S'INTÉRESSE AUX EFFETS DU BRUIT SUR LA SANTÉ. IL ACCUEILLE LES DEMANDES DE GROUPES DE CITOYENS OU DE COLLECTIVITÉS DÉSIRANT DOCUMENTER L'EXPOSITION AU BRUIT DANS LEUR ENVIRONNEMENT ET SES EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ OU LA QUALITÉ DE VIE. NOUS LUI AVONS DEMANDÉ DE NOUS LES RÉSUMER.

La surdité, conséquence la plus connue de l'exposition au bruit industriel, a été décrite pour la première fois en 1713 par le médecin italien Bernardino Ramazzini, qui l'observe chez presque tous les artisans chaudronniers. Aujourd'hui, on estime que le bruit en milieu de travail est responsable d'environ 16 % des surdités identifiées sur l'ensemble de la planète.

Au-delà des milieux de travail, le bruit envahit progressivement notre environnement. Ses sources sont nombreuses : routes et autoroutes, aéroports internationaux et locaux, installations industrielles, motocyclettes et véhicules hors-routes (motoneiges, véhicules tout-terrain, motomarines), équipements de climatisation et de chauffage, etc. Il est de plus en plus difficile d'y échapper, même dans les espaces ruraux. Les problèmes de santé associés au bruit environnemental sont généralement moins connus.



Tony Leroux, audiologiste

Bruit environnemental

Les données scientifiques ont mis en évidence une association entre, d'une part, le bruit environnemental et, d'autre part, le dérangement, les maladies cardiovasculaires et la perturbation du sommeil.

Le dérangement est la première réaction au bruit environnemental et aussi la plus répandue. L'Organisation mondiale de la santé le définit comme « une sensation de désagrément, de déplaisir provoquée par un facteur de l'environnement (le bruit) dont l'individu (ou le groupe) connaît ou imagine le pouvoir d'affecter sa santé ».

Le bruit peut déranger les conversations, empêcher l'écoute normale de la télévision ou de la radio, réduire la vigilance, perturber la détente et les activités exigeant de la concentration. Il peut également avoir une influence négative sur le déroulement des activités sociales, réduire le sentiment d'appartenance à un quartier et affecter la perception de la qualité de l'environnement.

En conséquence, le bruit incite à fermer les fenêtres, à changer de pièce à l'intérieur du logement, à consommer de manière plus importante certains médicaments (p. ex., somnifères), à se plaindre aux autorités, à déménager ou à investir dans l'insonorisation de la résidence.

Trafic routier

Le trafic routier serait la source de bruit environnemental causant le plus de dérangement. Malgré une réduction importante du bruit généré par les véhicules, l'exposition au bruit a plutôt augmenté aux abords des routes et des autoroutes en raison de l'accroissement du trafic routier.

Le bruit est un signal d'alarme qui stimule la formation réticulaire du cerveau. La formation réticulaire a pour rôle d'éveiller le cortex cérébral et plus globalement le système nerveux central. Par le biais du système nerveux autonome, le bruit induit des modifications hormonales (adrénaline, cortisol) qui altèrent le métabolisme des systèmes, en particulier celui du système cardiovasculaire.

Les hommes plus à risque

Le bruit engendre une réponse de stress agissant sur l'ensemble du corps. Plusieurs recherches montrent que le facteur de risque tend à augmenter avec l'exposition au bruit environnemental pour les maladies cardiovasculaires.

Une étude récente de Willich *et al.*, (2005) a montré, sur un échantillon de 4115 patients hospitalisés à la suite d'un infarctus du myocarde, un risque accru de 46 % en moyenne chez les femmes et de 336 % en moyenne chez les hommes, lorsque ceux-ci étaient exposés à du bruit environnemental de jour comme de nuit.

En plus du dérangement qu'il induit, le bruit affecte particulièrement le sommeil. Les effets immédiats du bruit sur le sommeil sont les réponses d'éveil (n'amenant pas nécessairement le réveil), les changements de stades de sommeil par la réduction de la durée du sommeil profond et du sommeil paradoxal, les réveils nocturnes et une altération des réponses autonomes (augmentation du rythme cardiaque par exemple).

À court terme, les dormeurs exposés au bruit notent une diminution de la qualité subjective du sommeil et une altération de l'humeur durant la journée. À long terme, on soupçonne que l'exposition au bruit durant la nuit entraîne une fatigue accrue, des performances cognitives réduites et un sentiment de dépression. Bien qu'une certaine habitude psychologique puisse s'installer avec le temps, il ne semble pas y avoir d'habitude en ce qui concerne la modification de l'architecture des stades de sommeil et les réponses autonomes. ◀

Rens. : www.bruitsociete.ca

▶ Willich S N, Wegscheider K, Stallmann M, Keil T (2005). « Noise burden and the risk of myocardial infarction ». *European Heart Journal Access*, November 24, p. 1-7.



PORTNEUF

« Quand la majorité silencieuse interpelle la minorité bruyante »

LA MOTO, GRANDE GAGNANTE DE LA POLLUTION SONORE, LOIN DEVANT LES AUTOS, CAMIONS LOURDS ET QUADS.

C'est ce qu'ont indiqué les citoyens de trois municipalités de la MRC de Portneuf, près de Québec, dans un sondage mené ce printemps. Là, sur l'axe historique du Chemin du Roy, la 138, il passe, certains jours, jusqu'à 190 motos à l'heure.

Excédés par ce défilé bruyant qui dure du printemps à la fin de l'automne, les citoyens ont ventilé leur souffrance et leurs frustrations dans un sondage mené par les villages concernés auprès de 1300 propriétaires riverains (voir encadré).

Fort de ce résultat et soucieux de préserver la paix sociale, Michel Bertrand a fondé, à la suite d'une demande citoyenne, la Table de concertation sur la pollution sonore des motocyclistes (projet Cap-Santé, Deschambault-Grondines et Neuville). Guidé par le Comité d'action politique motocycliste (CAPM), la Table a lancé une campagne de sensibilisation au bruit des motos.

Rodée en 2009 à Saint-André D'Argenteuil, l'expérience de sensibilisation s'est poursuivie cette année sur l'axe routier riverain du Saint-Laurent. Elle sera sans dou-



Christian Bergeron, président du Comité d'action politique motocycliste, et Michel Bertrand, conseiller municipal à Cap-Santé.

te renouvelée l'an prochain. Transports Québec, la Sûreté du Québec (SQ), la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) et les villages concernés financent cette campagne qu'appuie la Fédération motocycliste du Québec.

« Quand la majorité silencieuse interpelle la minorité bruyante. » Cette phrase résume bien l'essence du projet, dit M. Bertrand, conseiller municipal à Cap-Santé. Comme élu, dit-il, je suis bien placé pour savoir que les citoyens n'apprécient pas, en général, que de nouveaux

règlements viennent encadrer leur vie privée. « Mais dans le cas des motos, une foule de citoyens exigent qu'on intervienne. »

M. Bertrand subit en effet de fortes pressions de la part de ses administrés. « Que de fois des citoyens me lancent : allez-vous faire quelque chose au conseil municipal pour nous débarrasser une fois pour toutes du bruit des motos ? » « C'est là un problème criant », reconnaît Christian Bergeron, président du CAPM.

La campagne est destinée à tenter de « raisonner » les motocy-

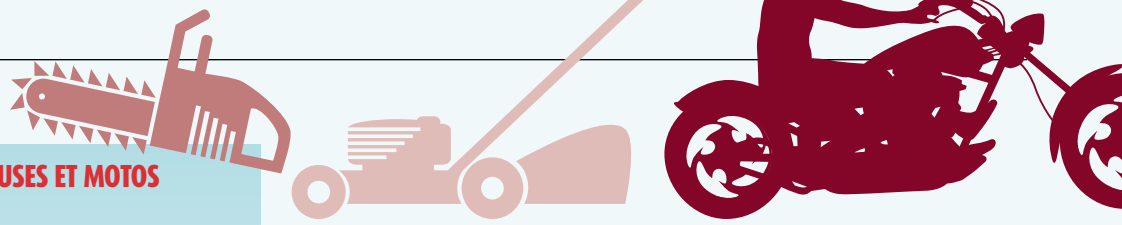
SONDAGE ET SOUFFRANCES

La Table de concertation sur la pollution sonore des motocyclistes a mené un sondage sur le bruit. Elle a envoyé un questionnaire en mai dernier à 1300 citoyens de Cap-Santé, Neuville et Deschambault-Grondines. Près d'un citoyen sur deux y a répondu. Dans certains secteurs, près des trois quarts des répondants ont pointé la moto comme source première de pollution sonore, la ciblant comme source de bruit très dérangeante, surtout la fin de semaine, la vitesse étant un facteur aggravant dans les zones à 90 km/h.

Près des trois quarts des répondants aussi, notamment dans les secteurs les plus affectés par le bruit, ont assorti leurs réponses de multiples commentaires (de une à cinq lignes, parfois une demi-page) exprimant leurs souffrances et leurs frustrations face aux sources de bruit les affectant : véhicules modifiés volontairement, camions lourds, tondeuses, etc.

Le commentaire le plus fréquent concerne l'illégalité de la modification des silencieux, motos ou autos. Est aussi souvent mentionnée l'insuffisance de surveillance policière, tant pour la vitesse que pour la non-conformité des silencieux.

Le coût du sondage a été assumé par les trois villages. Transports Québec et la SAAQ ont assumé les frais d'affichage et d'installation des panneaux et la SQ, celui des 4000 feuillets d'information destinés aux motocyclistes.



TONDEUSES ET MOTOS

« Quand allez-vous voter une réglementation pour qu'on ne se fasse plus casser les oreilles par les tondeuses aux heures du souper ou le dimanche ? Les citoyens eux-mêmes nous réclament une réglementation ! » dit Michel Bertrand, conseiller municipal à Cap-Santé.

Le bruit des tondeuses revient souvent quand on parle... de moto. Selon le président du CAPM, Christian Bergeron, c'est l'argument qui lui servent bien des motocyclistes au silencieux modifié. « Ils prétendent être moins bruyants qu'une tondeuse. Je leur réponds que jamais je n'ai vu, ni entendu, un défilé de 190 tondeuses à l'heure dans un village ! »



«L'art de vivre sainement» est la devise de Cap-Santé.

« DÉJÀ SIX MUNICIPALITÉS SONGENT À REPRENDRE L'EXPÉRIENCE DE CAP-SANTÉ POUR CIVILISER LES MOTOCYCLISTES NON CONFORMES. »

clistes qui ne veulent que « résonner » en trafiquant leur silencieux. Il s'agit, lors d'un barrage routier surveillé par la SQ, d'alerter ces gens aux conséquences qu'a sur autrui leur choix délibéré d'avoir modifié leur silencieux, ce qui est aussi un geste illégal.

À l'instar de Saint-André d'Argenteuil, MM. Bertrand et Berge-

ron ont donc mené de concert plusieurs opérations de sensibilisation : le 13 juin (Neuveville), le 3 juillet (Deschambault-Grondines) et le 14 août (Cap-Santé). Une conférence de presse avait eu lieu à Cap-Santé le 1er juin, dévoilant le projet. Transports Québec a installé un affichage ciblé début juin, à des endroits choisis pour le maximum d'efficacité et de visibilité.

Appuyés par Transports Québec, la SQ et la SAAQ, les deux hommes et une quinzaine de bénévoles dialoguent donc avec les motocyclistes. Surprise : une majorité de ceux qui ont modifié leur silencieux n'avait pas pensé aux conséquences sur les autres. « C'est ça qui nous inquiète ! Pour la première fois, certains se font dire qu'ils dérangent et ils ont l'air tout surpris. »

La lutte au bruit évitable des motos se poursuit. Sainte-Pétronille, sur l'île d'Orléans (100 motos/jour l'été) l'a mise à l'ordre du jour de son conseil municipal, en septembre. Frelighsburg, L'Islet, Saint-Eustache, Saint-Vallier de Bellechasse, Stoneham/Tewksbury ont montré leur intérêt.

MM. Bergeron et Bertrand rêvent de jumeler les villes et villages qui adopteront leur projet. Mais ce projet, dit M. Bertrand, doit être pris dans son ensemble, et non pas à la pièce. « Le problème du bruit des motos est présent partout au Québec. Et ce projet-pilote, tout comme une méthode scientifique, doit prévoir le sondage, l'affichage, les opérations-terrain et la médiatisation. L'un ne va pas sans l'autre, si l'on veut avoir des résultats. » ◀

LE TAPAGEUR

Pour avoir un tour d'horizon sur la recherche portant sur le bruit, téléchargez la revue *Tapageur* (vol. 2, no spécial, 29 novembre 2004), produite par la Direction de santé publique de la région Chaudière-Appalaches (www.santeautravail.net/Afficher.aspx?page=1068&langue=fr).

Le 13e congrès annuel de l'Académie canadienne d'audiologie se tient du 5 au 8 octobre, au Centre Sheraton de Montréal. Il ne porte pas sur le bruit, mais sur l'audition, ses troubles, leurs impacts, la réadaptation, l'appareillage, pour tous les types de clientèles (enfants, personnes vieillissantes, etc.).
www.canadianaudiology.ca

Voir autre texte en page 20 ▶



Un geste de guérison sociale

CHRISTIAN BERGERON ET MICHEL BERTRAND ONT INTERCEPTÉ EN QUATRE HEURES, LE 14 AOÛT DERNIER, 220 MOTOCYCLISTES À CAP-SANTÉ, JUSTE CEUX FILANT VERS L'EST. ET PEU AVANT DE DÉMARRER L'OPÉRATION DE SENSIBILISATION AU BRUIT, ILS ONT MANQUÉ UN CONVOI D'UNE CINQUANTAINÉ DE BOLIDES. DES BÉNÉVOLES ACCOMPAGNAIENT LES DEUX HOMMES, DONT DEUX MAIRES DES VILLAGES CONCERNÉS¹. LE POINT AVEC MICHEL BERTRAND.

Comment se comportaient les motocyclistes au barrage routier ?

L'immense majorité s'est montrée très réceptive à notre message. Ces motocyclistes de tous âges nous appuient et nous félicitent, même si parfois leurs motos sont non conformes ! Spécial, non ? L'un d'eux, entre autres, qui avait un silencieux modifié « 50/50 », m'a dit : « Moi, ça fait pas de bruit, mais ceux qui ont des Straight-Pipes par exemple, là, c'est pas pareil. »

C'est pas moi, c'est l'autre, refrain connu.

Cette réponse nous montre un homme inconscient de son propre bruit. Comment peut-il alors être conscient de déranger les autres en le leur imposant ? C'est ça qui est troublant. Je lui ai répondu avec le sourire : « Vous savez, 50 % ou 100 % non conforme, c'est non conforme, non ? Soyez prudent et bonne route, là ! »

Et la suite ?

Je suis certain qu'il a réfléchi à ça après son départ. Je venais de péter sa balloune très poliment, car les plus bruyants ne savent pas, ou ne veulent pas savoir, qu'ils sont précisément les plus bruyants. À certains motocyclistes non conformes, nous faisons littéralement découvrir qu'ils sont bruyants et dérangent leur entourage. C'est aussi simple que ça, mais là réside la force de notre projet : informer et sensibiliser.

Dans cette campagne, le non-verbal compte tout autant que le message : le motocycliste arrête son engin, coupe le moteur, enlève son casque, nous regarde et peut nous parler. Il doit passer par cette séquence pour entendre le message. Le motocycliste alors redevient une personne parlant à une autre personne.

Avez-vous eu des surprises ?

Un jeune en moto « sport » a refusé de nous parler. Il s'est volontairement faufilé en prenant la fuite pour éviter le barrage, frôlant une bénévole à bonne vitesse.

Est-ce donc si difficile d'amener à raisonner les plus bruyants des motocyclistes ?

Parfois, oui. Notre expérience éducative est un début modeste, mais les choses vont bouger. C'est quand même un signe des temps de voir les motocyclistes eux-mêmes demander l'aide du public pour les aider à civiliser ceux des leurs qui sont accros à la culture du vroum-

vroum en jouant avec leur silencieux et les oreilles des autres.

Votre travail de 34 ans comme infirmier d'urgence vous sert-il dans ce combat ?

Oui. J'ai vu à l'hôpital comment le bruit qu'on impose aux malades, entre autres, venait souvent s'ajouter à leurs souffrances. Face à l'agression qu'est la pollution sonore provenant d'une multitude de sources, l'organisme se défend comme il peut. Comme infirmier, j'étais à l'écoute, je communiquais, négociais parfois ; cela m'aide aujourd'hui par l'observation des comportements et des

interactions humaines et la gestion des situations de crise.

Et comme conseiller municipal ?

Je fais une analogie avec le corps social. Quand des citoyens désespérés me demandent de les libérer du cauchemar du bruit des motos, j'ai conscience de faire là un geste de guérison sociale.

Le bruit, c'est le supplice de la goutte d'eau. C'est pas la première moto qui tue, c'est la dernière. Mais entre les deux, il a fallu que les riverains endurent ce bruit évitable, délibéré et socialement inutile, de milliers et de milliers de motos au silencieux trafiqué.

Comme élu, j'ai la responsabilité de contribuer à maintenir la paix sociale. Je perçois dans la lutte au bruit un vrai besoin de notre époque. J'y vois aussi un élément d'humanisation de notre communauté, moi qui représente le village de Cap-Santé, dont la devise est « L'art de vivre sainement ». Je ne pouvais pas faire moins ! ◀

1. Jean-Yves Nobert, maire de Cap-Santé, et Gaston Arcand, maire des Deschambault-Grondines. M. Arcand est président de l'Association des plus beaux villages du Québec, et administrateur à la Fédération québécoise des municipalités.



Michel Bertrand, conseiller municipal de Cap-Santé

« Faire du bruit, ce n'est pas un droit ! »

S'ASSEOIR À UNE TERRASSE PERMET DE MESURER L'AMPLEUR DU BRUIT DES MOTOS. À SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL PAR EXEMPLE, ON EN A DÉNOMBRÉ 375 EN MOINS DE QUATRE HEURES. « NOUS CONSTATONS LE REJET ET L'ÉCŒURANTITE D'UNE BONNE PARTIE DES CITOYENS. NOUS AVONS DÉCIDÉ D'AGIR CONTRE LA POLLUTION SONORE DES MOTOS AU SILENCIEUX TRAFIQUÉ », DIT CHRISTIAN BERGERON, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ACTION POLITIQUE MOTOCYCLISTE (CAPM), QUI A INITIÉ UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN CE SENS.

Êtes-vous étonné que le public soit à ce point irrité par le bruit des motos ?

Non, nous sommes informés de ces frustrations. Si une moto fait du bruit, c'est que son propriétaire en a modifié le silencieux. C'est ça qui est inacceptable. Nous tentons de le convaincre de changer son comportement.

N'a-t-on pas le sentiment que bien des motocyclistes sont dans leur bulle sonore, indifférents à ce qui les entoure ?

Oui, indifférents et souvent inconscients des dommages qu'ils causent. C'est pourquoi nous voulons les éduquer, comme nous le faisons à Cap-Santé, avec l'appui de la municipalité. Nous agissons

avec tous les acteurs concernés, motocyclistes, population, municipalités, SQ, Transports Québec.

Notre campagne va cependant plus loin que la seule mise en place de panneaux les incitant à baisser le volume. Elle vise à rapprocher la communauté motocycliste et la population, afin d'instaurer une relation basée sur le respect. On parle ici du respect de la population par les motocyclistes, car pour être respecté, il faut être respectable.

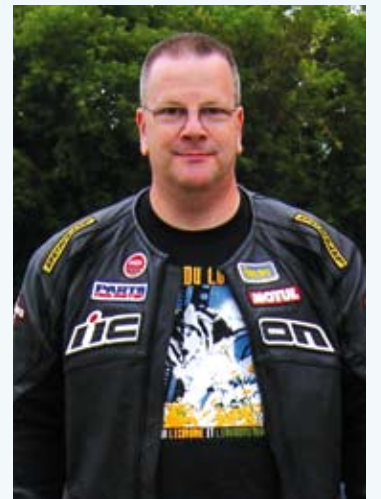
Pourquoi faites-vous appel à la population ? Êtes-vous incapable de faire le ménage dans vos rangs ?

C'est ce ménage que nous amorçons avec la campagne de sensibi-

lisation. Une affiche, c'est bien. Parler au monde, c'est encore mieux. À moto, on voit défiler les choses, les gens, les paysages, mais quand on s'arrête, là on peut mettre un visage humain sur la personne que notre bruit dérange. Et ceux qui font du bruit, j'insiste, sont ceux qui trafiquent leur silencieux. Ils sont une minorité.

Mais vous avez du mal à leur faire entendre raison...

Oui. Nous tentons de changer la perception « cool » d'avoir une moto bruyante, en mettant plutôt l'accent sur les dommages collatéraux que subissent autant la population que la communauté mo-



Christian Bergeron, président du Comité d'action politique motocycliste

toycliste. Celle-ci voit ses droits de plus en plus restreints, au point de carrément perdre le droit de circuler, comme c'est déjà le cas dans certaines municipalités.

Vient ensuite la sensibilisation des motocyclistes par leurs pairs. Elle passe par les revues de motos, les forums de discussion et les clubs, afin de donner la chance de s'exprimer à ceux qui veulent que le bruit cesse. Beaucoup de motocyclistes n'ont aucune conscience de la pollution sonore qu'ils causent, parfois même délibérément.

Comment comptez-vous les conscientiser ?

Entre autres par la pression par les pairs. Certains clubs, hélas encore trop rares, n'acceptent plus aucune moto bruyante. Le bruit est un sujet tabou chez les motocyclistes, vous savez. On parle de ça et c'est la chicane.

Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi quelqu'un qui sait vivre, qu'on ne remarque pas dans la vie de tous les jours, oublie soudain le respect d'autrui en faisant du bruit avec sa moto. Je trouve dommage que le thème de la moto soit monopolisé par ceux qui font du bruit.

Est-il vrai que certains motocyclistes préfèrent continuer leur vacarme délibérément, quitte à payer les contraventions ?

Oui, il y en a, mais la probabilité de se faire prendre deux fois est

Suite à la page 22 ►

GROS BEC SUR LE FRONT

En toute spontanéité, nous avons demandé à un policier de Montréal, dans la rue, ce qu'il pensait de l'opération de Cap-Santé.

Il nous a dit douter de l'efficacité de la « politique du gros bec sur le front », alors même que la pression entre pairs pour réduire le bruit des silencieux trafiqués ne marche pas chez les gens de moto.

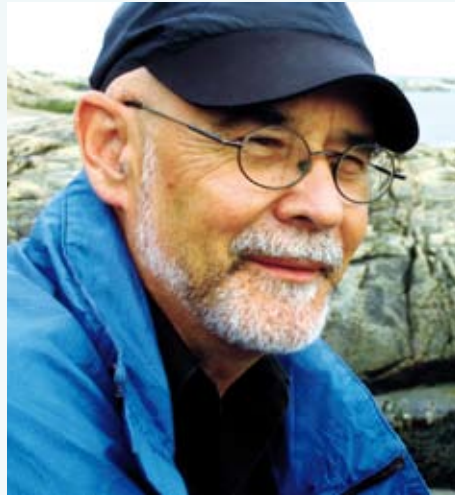
« Ces gars-là ont BESOIN de se montrer, de se faire voir et de se faire entendre. Ils se c... pas mal de toi ! »

Le policier a insisté sur le mot « besoin ».

« Ce titanesque bruit de fond qui tue l'harmonie du monde... »

LE MONDE CONTEMPORAIN EST UN MONDE DE BRUIT, UN MONDE CRÉATEUR DE BRUITS, ET DE GRANDS BRUITS, DE PROFONDS ET DURABLES ET PUISSANTS BRUITS, D'UNE CACOPHONIE QUI, DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES, N'A FAIT QU'EMPIRER. LE BRUIT EST AUJOURD'HUI PRÉSENT DANS TOUS LES PAYS. LE BRUIT EST PARFOIS D'ORIGINE HUMAINE, À CAUSE DES GRANDES POPULATIONS RASSEMBLÉES DANS DE PETITS ESPACES, COMME LES MÉTROPOLIS, MAIS LES PIRES BRUITS SONT D'ABORD D'ORIGINE MÉCANIQUE.

La machine et le moteur, tous les moteurs, sont les plus grands producteurs de bruits, et ces bruits ont envahi des espaces qui, jusqu'à maintenant, étaient restés silencieux, comme les déserts, la toundra nordique, la haute montagne. Même le continent antarctique commence à être bruyant à cause des passages répétés des navires, des touristes, des avions. La planète devient bruit.



Le Dr Jean Désy

qui rendent malade une importante partie de la population.

Malade à son insu très souvent.

Mais malade, de plus en plus angoissée et dépressive, car privée de ce que la Nature

« LES PIRES BRUITS SONT D'ABORD D'ORIGINE MÉCANIQUE... À CE SUJET, LA PIRE DES MACHINES CRÉÉES PAR LES HUMAINS DEMEURE LE MOTEUR. »

De fait, la planète tout entière devient bruit, et ce bruit constitue ce qui devrait être considéré comme l'une des plus dangereuses pollutions du monde, parce qu'elle irrite des centaines de millions de personnes (certaines gens étant nettement plus sensibles au bruit), mais aussi parce qu'elle va en s'intensifiant, parce que peu de règlements ou très peu de moyens sont pris pour diminuer l'intensité des bruits organisés par les humains, mais presque toujours provoqués par les machines.

Et à ce sujet, la pire des machines créées par les humains demeure le moteur.

Les autoroutes, les stationnements dans lesquels on laisse tourner pendant des heures, parfois même des jours entiers, les moteurs diesel, les immenses moteurs de camions, de tracteurs, les espaces industriels, les banlieues où la tondeuse est reine, même l'arrière-pays, les sentiers, les petits chemins où les motoneiges et les quatre-roues (VTT) sont rois, tout cela ne fait que créer un titanesque bruit de fond qui, à la longue, tue l'harmonie du monde, causant des stress

peut offrir d'essentiel à l'être humain, c'est-à-dire la paix et le silence, le vrai silence comme il règne encore parfois dans notre pays en janvier lorsqu'on marche en forêt, loin des moteurs, le vrai silence qui règne aussi sur la mer, au lever du soleil, avant que le vent se lève, silence solennel qui fait partie des plus grands bonheurs dont un humain puisse profiter.

D'un point de vue strictement humanitaire, sachant à quel point la diminution des bruits ne peut qu'améliorer la santé globale des populations, il faut plus que jamais se préoccuper du bruit, prendre des mesures pour finir par inventer d'autres types de machines, dotées de moteurs qui seront silencieux, ou tout proche de ce parfait silence qui existe dans la toundra, certains jours, et qui laisse croire que c'est dans ce silence-là, et nulle part ailleurs, que l'esprit prend ses envols les plus libres et les plus dignes. **J.D.**

* *Omnipraticien, exerce surtout à Waswanipi et à Unamenshipit (La Romaine), dans le Moyen Nord du Québec.*

RECHERCHE DE TRANQUILLITÉ SONORE

La nouvelle quête du Graal

« ET SI LE BRUIT À L'HÔPITAL ÉTAIT UNE FAÇON DÉGUISEE DE DIMINUER LES DURÉES DE SÉJOUR ? D'INCITER LES MALADES À QUITTER LES LIEUX AU PLUS VITE », LANCE EN BOUTADE LE DR BENOIT DUBUC, OMNIPRATICIEN EN SOINS PALLIATIFS AU CHUL, À QUÉBEC.



Le Dr Benoît Dubuc

Le médecin n'en revient pas de voir à quel point l'hôpital en général (lieu d'hospitalité, d'après l'étymologie) est à ce point devenu un lieu bruyant qu'on veut fuir. L'irruption de la technique et des moteurs, là comme ailleurs, a transformé ce lieu pourtant dédié au rétablissement et à la guérison en source importante de pollution sonore. « C'est le lieu du plus grand stresser : le bruit. »

Qu'offre-t-on au patient en effet ? Systèmes de pompes, alarmes à la tête du lit, cloches d'appel, appels généraux, polisseuse ultrabruyante passant plusieurs fois par jour, distorsion des systèmes d'Intercom, etc.

La peste

Le Dr Dubuc souffre personnellement du bruit. « Le bruit m'irrite, m'incommoder. Je vis très mal avec celui que je sais évitable et qui n'apporte rien. » Le bruit est un polluant important, dit-il, au même titre que les hydrocarbures et la fumée de tabac. « La pollution sonore est une peste qui s'insinue partout, causant des troubles de l'ouïe et de l'attention notamment. Ce stresser important est devenu carrément une plaie. »

Le Dr Dubuc évoque la vie de banlieue, avec ses tondeuses ultrabruyantes, ses taille-bordures (« là où le ciseau ferait parfaitement l'affaire »), ses souffleurs à feuille (« pour quoi pas un simple râteau ? ») et ses compresseurs d'eau pour laver l'auto. Entre autres. Ajoutons-y, dit-il, le vacarme de ceux qui aiment le bruit pour le bruit : la testostérone qui passe dans le moteur de motos qu'on fait hurler, les pneus qui crissent, la musique à tue-tête qu'on nous impose.

À chaque saison ses cauchemars

Le Dr Dubuc a rejoint le Regroupement québécois contre le bruit comme signe symbolique de protestation. L'une des raisons pour lesquelles les gens fuient les villes, dit-il, c'est le bruit. « Mais où que nous allions à la campagne, nous sommes cernés de partout par l'enfer du rugissement des motos, motoneiges, motocross, motomarines, quads, etc. À chaque saison et à chaque lieu ses cauchemars sonores ! »

Quand on veut la tranquillité, c'est surtout à la tranquillité sonore qu'on pense, poursuit le médecin. « Cette quête de tranquillité sonore, c'est la nouvelle quête du Graal pour un nombre croissant de personnes. »

La différence à présent, dit-il, c'est que de plus en plus de personnes ne veulent plus être les victimes passives des effets du bruit, surtout quand elles le savent parfaitement évitable et nuisible. « Elles ne veulent plus se faire imposer ce bruit qui nuit à leur santé physique et mentale. »

Hygiène sociale

Réduire les impacts du bruit, dit-il, devient une mesure d'hygiène sociale. Une façon également d'assainir la vie sociale. « Les lieux paisibles (nature, bibliothèque, monastère) ont en commun le silence. Or, le silence devient rare et c'est très inquiétant pour notre équilibre personnel et collectif. »

À l'hôpital, le Dr Dubuc rappelle qu'on peut agir pour contrer la pollution sonore. « Aux soins palliatifs, l'un des gestes qu'on pose consiste à éteindre l'interphone de façon sélective. Les patients nous en sont reconnaissants. »

Au CHSLD de Notre-Dame de la Merci, à Montréal, par exemple, on a remplacé le système d'appel sonore par un système lumineux.

Le médecin trouve qu'il est dommage qu'on ne respecte plus l'ancienne affiche H, annonçant jadis l'hôpital comme un lieu de silence. **M.D.**

► Suite de la page 21

faible. Nous agissons par la sensibilisation et l'éducation, demandant au besoin une réglementation plus musclée pour les incorruptibles. Nous, on veut régler le problème de la pollution sonore une fois pour toutes. Nous voulons remettre une dimension humaine dans l'univers de la moto.

Pourquoi alors avoir choisi le loup, un prédateur, pour représenter le CAPM ?

Le loup est un animal qui commande le respect et sa force provient de l'union de la meute. Nous ne le voyons pas comme un prédateur. Vous, vous voyez l'attaque, nous, nous voyons plutôt la défense. L'image du loup a été retenue à l'origine du CAPM (1993) comme symbole de défense

« LA DEVISE DU CAPM : LA FORCE DE LA MEUTE : LE LOUP, LA FORCE DU LOUP : LA MEUTE. NOUS NE LE VOYONS PAS COMME UN PRÉDATEUR. VOUS, VOUS VOYEZ L'ATTAQUE, NOUS, NOUS VOYONS PLUTÔT LA DÉFENSE. »

contre les discriminations faites à l'endroit des motocyclistes.

Concrètement, quel est le prochain pas ?

Nous demandons un protocole de mesures objectives du bruit, par le recours au sonomètre, moins controversé que l'actuel test de la broche. Les motos BMW de la SQ elles-mêmes ne passent pas le test de la broche. Recourir

TÉMOIGNAGE

Nuisance sonore et culture du « quatre roues » à la campagne

LE DR IMRE SZÖKE EST MÉDECIN DE FAMILLE RETRAITÉ, DANS LE BAS-DU-FLEUVE. IL DIT VIVRE UN CAUCHEMAR EN LIEN AVEC LE BRUIT DES MOTOCROSS. NOUS LUI AVONS DEMANDÉ DE RACONTER SON HISTOIRE. VOICI SON TÉMOIGNAGE.

Retraités recherchant la quiétude, nous nous apprêtions à profiter de l'été 2008 sur notre propriété de 9 hectares, située sur un rang non asphalté du Bas-du-Feuve, à deux km d'un village, à 20 km de la ville.

Notre quiétude n'a pas duré longtemps, avec la circulation illégale de véhicules hors route (VTT et motocross), tous sans silencieux ou au silencieux modifié. Quittant la route, ils entraient sans permission sur le terrain d'un agriculteur, filant d'un champ à l'autre. La circulation se faisait dans les deux sens : impossible d'ouvrir les fenêtres, de dormir, etc.

Des panneaux d'interdiction de passer et des branches pour bloquer le passage furent arrachés. Le conseil municipal reçut avec désintérêt, voire méfiance, notre demande de soutien. La culture du « quatre roues » est solidement implantée à la campagne, nous jetions un pavé dans la mare. La SQ ne semblait pas prendre la chose au sérieux.

En 2009, les choses ayant empiré, nous avons décidé d'agir, avec notre voisin et un jeune couple d'agriculteurs voisin :

- ▶ Clôture installée à la séparation de deux propriétés agricoles;
- ▶ Barrière érigée entre le chemin public et le champ du couple d'agriculteurs;
- ▶ Photographie des véhicules et identification du contrevenant;
- ▶ Reprise des démarches auprès du conseil municipal et de la police.

La clôture fut coupée à plusieurs reprises, la barrière arrachée, le champ de l'agriculteur vandalisé et sa femme a reçu des menaces. Mon voisin a été victime d'agression, coups et blessures et de vol qualifié. Heureusement, une caméra de surveillance avait photographié la scène.

Nous avons envoyé par avocat une mise en demeure de faire cesser cette nuisance à un agriculteur qui avait, semble-t-il, donné la permission de circuler sur son lot.

Cette fois, un des contrevenants a été arrêté, mis à l'amende et poursuivi au criminel. Sa cause est devant les tribunaux. Il est aussi poursuivi au civil pour violation de propriété, bris et méfaits, etc. La mise en demeure a porté fruit, puisqu'une barrière a été installée et la permission de circuler, retirée.

Le tout a fait le tour du village et des rangs comme une traînée de poudre. Devant notre résolution ferme, la circulation a à toutes fins pratiques cessé.

Conseils

Des conseils à ceux qui vivent une situation semblable ?

- ne pas être seul, se trouver des alliés;
 - prendre des photos, tenir un registre des événements;
 - impliquer la municipalité et la police; revenir à la charge;
 - poursuivre, ou menacer de le faire, les propriétaires ou autorités responsables des lieux d'où provient la nuisance;
- Attendez-vous à perdre quelques plumes dans l'aventure...

Jugements

Le Dr Imre Szöke fait par ailleurs référence à deux jugements de cours en matière de nuisances sonores :

- Affaire Coalition pour la protection de l'environnement du parc Linéaire « Petit train du nord » (Cour supérieure du district de Terrebonne, 30 novembre 2004, honorable Hélène Langlois, j.c.s.);
- Affaire Ciment du Saint-Laurent inc. (Cour suprême du Canada, 2008 CSC 64, 20 novembre 2008). ◀

au sonomètre exige cependant de changer la réglementation.

La loi actuelle en effet ne donne pas au policier le moyen de mesurer le bruit. Un policier ne décide pas de votre taux d'alcool à partir de votre haleine. Même chose pour mesurer le bruit des motos. Mais le plus important, j'insiste, ce sont nos efforts pour enlever l'image cool attachée au propriétaire d'une moto bruyante. Il s'agit

de changer les comportements bien plus que les motos.

Est-ce si difficile d'y parvenir ?

Oui. Dès que je dis que je représente les motocyclistes et que je veux parler du bruit, le malaise s'installe : on croit que je viens défendre le droit de faire du bruit. C'est là ma plus grosse barrière. Elle est plus difficile encore à franchir que celle de l'image du moto-

L'OUÏE, L'UN DE NOS SENS LES PLUS MENACÉS

« L'ouïe est l'un de nos sens les plus menacés. Les travailleurs de certaines industries étaient jadis les plus à risque. À présent, les nuisances sonores ont gagné le monde des loisirs et ça n'arrête pas, avec des moteurs trop puissants pour nos besoins et un niveau de bruit excessif : motos, motomarines, motoneiges, et maintenant les trois-roues.



Le Dr Yanick Larivée, président, Association d'ORL du Québec

Et puis, alors qu'on limite la vitesse sur nos routes, on ne réglemente pas le volume sonore des iPods de nos enfants, l'industrie ne s'autorégule pas à ce chapitre.

Au Québec, nous n'avons pas encore de portrait global de la surdité. Nous faisons pression pour qu'on mène des études à ce sujet. Notre flair clinique nous indique cependant que les maladies sonores sont en hausse, mais nous voulons le documenter.

Dès avant l'âge de la retraite par exemple, des travailleurs sont déjà sourds. Nous constatons aussi qu'un nombre important de personnes assez jeunes souffrent d'acouphènes, ce qui est souvent un signe avant-coureur de la surdité.

Nous ne voulons pas juste réparer les dégâts, nous voulons faire de la prévention aussi. En matière de bruit, la modération, là aussi, a bien meilleur goût ! »

La maladie auditive comme conséquence d'une exposition excessive au bruit est l'un des thèmes du congrès annuel de l'Association d'ORL du Québec, du 29 au 31 octobre à Québec. Rens. : www.orkquebec.org

cycliste associée, bien que de moins en moins, à celle des groupes criminalisés et dont tous les organismes de motos cherchent à s'éloigner.

Faire du bruit, ce n'est pas un droit, qu'on se le dise ! ◀

Voir autres textes en page 24 ▶

« Étourdi par la publicité et le bruit... »

En plus d'être la victime du vagabondage incessant de ses pensées, l'homme moderne est confronté à une foule d'influences artificielles dominant sa vie agitée et superficielle, déplore le Dr Jacques Genest. Nous menons, dit-il, une vie « engourdie par le bruit incessant » qui nous entoure.

Dans son livre *L'homme seul...* (Carte blanche, 2008), le fondateur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal établit un lien entre le bruit et l'état de

confusion provenant entre autres, selon lui, de la remise en question des valeurs spirituelles... « et du matérialisme athée et grossier dans lequel est plongé l'homme moderne ». Un homme, « étourdi par la publicité et le bruit », qui a cessé de penser par lui-même !

Dans une prochaine édition, nous publierons une entrevue avec le Dr Jacques Genest, 91 ans, spécialiste et clinicien-chercheur en hypertension artérielle. ◀

Bruit, souffrance et perte de sens

« LE BRUIT EST UNE PATHOLOGIE DU SON, UNE SOUFFRANCE QUI S'INSTALLE SI L'ÉCOUTE EST CONTRAINTE ET SANS POSSIBILITÉ DE S'ÉCHAPPER. » LE SENTIMENT DU BRUIT APPARAÎT LORSQUE LE SON PERD SA DIMENSION DE SENS ET S'IMPOSE À LA MANIÈRE D'UNE AGRESSION DONT L'INDIVIDU EST IMPUISSANT À SE DÉFENDRE, SELON DAVID LE BRETON'. « VALEUR SONORE NÉGATIVE ET INSISTANTE, IL FORCE ALORS L'ATTENTION EN DÉPIT DE LA VOLONTÉ ET PROCURE UN DÉSAGRÈMENT. » ENTREVUE.

Le bruit, une souffrance ?

Une étymologie souvent répétée, sans doute imaginaire, mais révélatrice, associe le terme anglais *noise* au latin *nausea*. Le sentiment du bruit chasse l'individu de son chez-soi et l'obsède.

Forme insidieuse de pollution, le bruit est aussi affaire d'appréciation personnelle et résiste souvent à toute mesure objective, car il est le fait de la projection d'un univers de valeurs sur une donnée auditive. La

délectation de l'un est le bruit de l'autre. L'amateur de moto ne connaît pas de plus beau son que celui de son engin, mais le voisinage le subit comme une nuisance.

La guerre du bruit est une guerre du sens...

Elle implique des significations opposées : violation des sensibilités pour les uns, épanouissement pour les autres. Le même bruit est propice ou horripilant. Si l'individu

participe à une fête publique, l'ambiance sonore qui le baigne contribue à son bonheur; s'il est un riverain qui n'arrive pas à dormir, il en subit la violence. Au sens propre et figuré, la bonne entente est toujours brisée par le bruit et aboutit au malentendu, le bruit plaçant sur la défensive celui qui en souffre.

Le bruit ne se cantonne pas à sa source, il fait tache d'huile, le tintamarre de la moto, ou de la tondeuse, n'épargnant pas le voisinage. L'extension de la technique va de pair avec la pénétration accrue du bruit dans la vie quotidienne et avec une impuissance grandissante à en contrôler les excès. Les bruits s'enchevêtrent, accompagnant le citoyen de leur constance (véhicules, chantiers, sirènes d'ambulance ou de police, alarmes qui se déclenchent sans raison apparente, etc.). Les maisons résistent mal à ces infiltrations sonores. Le confort acoustique est rare, à l'exception de certains parcs ou cimetières.

En quoi le bruit, selon vous, incarne-t-il aussi une subjectivité ?

Des gens qui acceptent le bruit des voitures passant sous leur fenêtre par exemple ne supporteront pas le téléviseur de leur voisin, pourtant nettement moins fort. Comme il faut légiférer, on définit des normes à partir d'un certain niveau de décibels, mais selon les circonstances, les gens peuvent commencer à souffrir du bruit en deçà de ce niveau (le bruit du téléviseur du voisin ou ses discussions au portable entendues malgré les murs), ou le supporter au-delà, parce qu'ils y sont habitués (habiter près d'une autoroute, d'un aéroport) ou qu'ils considèrent qu'il n'y a rien à faire.

Et n'y a-t-il rien à faire ?

On peut au moins ne pas en rajouter et agir sur le bruit évitable, inutile et délibéré : celui de la moto au silencieux trafiqué par exemple, celui des « autos-cansons » – système de son poussé à fond par certains automobilistes.

Mais pourquoi en arrive-t-on à choisir de produire sciemment du vacarme ?

Univers essentiellement masculin, la moto notamment est une surenchère-

EST-ON EN TRAIN DE

DENIS JULIEN EST PSYCHOLOGUE ET PSYCHANALYSTE À MONTRÉAL. IL A FAIT PARVENIR AU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS CONTRE LE BRUIT - EXCESSIF, UNE RÉFLEXION QU'IL NOUS AUTORISE À REPRODUIRE. IL A INTITULÉ SON PROPOS « BRUIT ET STRUCTURATION DU SUJET HUMAIN ».

La voici :

« Le bruit excessif participe d'une fâcheuse propension de la civilisation

re virile dans l'un des rares secteurs perçus comme encore disponibles pour s'affirmer en tant qu'hommes (!), surtout à travers les images classiques des Hell's Angels. Voyez *L'équipée sauvage*, film emblématique de Lazlo Benedek (1953), qui a fait une icône de Marlon Brando.

Il faut certes distinguer, dans les intentions, le motocycliste du dimanche du motard criminalisé, mais la moto en soi, c'est bien plus qu'une moto. C'est la somme de toutes les projections, conscientes ou non, qu'on y met. Pour certains, elle confère une identité prothétique, la prothèse devenant un outil d'affirmation de soi et un signe de rébellion, une manière de narguer les autres. L'investissement affectif dont elle est l'objet se traduit souvent par un choix longuement médité, une décoration extérieure, avec gadgets sophistiqués. La moto est érotisée, transformée en partenaire.

Une source de surcompensation donc...

Oui, et qui autorise son propriétaire à accéder à une autre version de lui-même. Démonstration péremptoire de soi à travers la vitesse et la manière de la conduire, d'en faire hurler le moteur. Dans certains cas, elle est un instrument d'agressivité du fait des modalités de la conduite et de la vitesse.

Elle permet de se libérer des frustrations du quotidien. L'individu à la faible estime de soi se sentira en un instant devenir quelqu'un juste en sautant sur sa moto. Elle devient pour lui, sans effort aucun, un facile « rehausseur » du moi. « Je ne sais pas m'exprimer, entrer en relation, mais je peux faire du bruit ! »

Pourquoi les amateurs de moto roulent-ils habituellement en meute ?

La bande renforce le sentiment d'être quelqu'un. Le lien qui unit la bande masculine repose moins sur l'amitié, le partage, la confiance que sur la connivence autour d'une action à mener ou d'un ennui à dissiper. Dans le cas des motards, c'est une sociabilité de comparses emportés dans le même « délire », où les uns et les autres sont côte à côte, souvent décalés d'eux-mêmes par l'alcool, la drogue ou d'autres produits destinés à favoriser un sentiment de légèreté.



David Le Breton, anthropologue et sociologue.

Provoquer, relever les défis, protéger son « honneur », prendre ses distances avec les autorités, « tenir » l'alcool, endurer la douleur ou s'arranger de la loi s'il y a une chance de ne pas être pris sont autant de « vertus » masculines. Le fait d'être en groupe permet de passer à l'action et de lui donner une force, dissipe les dernières résistances morales. La jouissance de la moto participe aussi de l'appartenance à un groupe.

Qui dit jouissance dit recherche de sensations...

Au-delà de la vitesse ou des acrobaties, de la dextérité de conduire parmi le flux des voitures, se dégage en effet le goût du vertige et de son contrôle. Le vertige est contenu au plus proche de soi, de façon physique. Cette habileté engendre une jubilation dont les motocyclistes parlent avec bonheur : sentir entre ses cuisses l'air devenu tangible autour de soi dans un vacarme étourdissant les sens, contrôler la puissance du moteur, etc.

L'accélération favorise une relation frontale au monde sur le mode de la maîtrise. On remplace les limites de sens que la société ne donne plus par une quête de limites physiques. La sensation relaie le sens et permet de continuer à vivre dans un sentiment de valeur personnelle, mais dans une recherche obstinée de l'affrontement physique au monde. La recherche de maîtrise par la production du fracas engendre le plaisir, la satisfaction; pour certains, elle est un élément de la constitution de soi comme sujet.

Et c'est l'entourage qui en paie le prix...

Oui, car il y a une confusion entre espace privé et public. La moto, comme la voiture, est un espace privé confronté à l'espace public et donc aux rites de civilité que certains oublient en considérant qu'ils sont partout chez eux. C'est d'autant plus vrai pour la moto non conforme.

L'auto aussi procure ce sentiment de toute puissance faisant des autres

des obstacles au déploiement personnel. D'où d'innombrables conflits suscités par celles et ceux qui ne parviennent pas à penser l'altérité et qui se comportent sur les routes comme s'ils étaient encore dans leur chambre, en voyant systématiquement autrui comme un intrus.

Le bruit délibéré, selon vous, a un sens pour celui qui le produit...

Il est souvent une manière de se poser en s'opposant, de se démarquer de l'autre. Dans le cas de la moto, c'est aussi un appel, un besoin souvent pathétique, de reconnaissance qui passe un moment par la provocation, comme l'ado qui met sa musique à fond et horripile ses parents ou le voisinage. Dans tous les cas, c'est l'autre, la victime du bruit, qui doit faire l'effort de comprendre et de renouer le contact.

Par ailleurs, délibérément entretenue au sein du groupe de pairs à travers l'autoradio ou d'autres instruments d'amplification du son, comme le moteur d'une moto, l'intensité sonore réduit la communication à une pure forme phatique, qui empêche aussi de mesurer sa solitude ou son désarroi. Là, on n'est plus centré sur le sens, mais sur une façon de clamer à travers le bruit : « Écoutez et voyez comme je suis puissant. J'existe ! »

Finalement, tout sauf un peu de silence...

L'intériorité est un gouffre dont d'innombrables moyens techniques visent à nous éloigner : portables, ordinateurs, MP3, etc. Le bruit du moteur est un moyen de dissiper la peur, de s'immerger dans un son familier sur lequel exercer une maîtrise qui se dérobe partout ailleurs. Ma vie m'échappe, mais je suis maître de ma moto et de son bruit, et je prends une revanche sur les autres en étant indifférent à leur gêne sonore. ◀

1. Anthropologue et sociologue à l'Université de Strasbourg. Se spécialise dans les représentations et les mises en jeu du corps humain, notamment par l'analyse des conduites à risques. Auteur de plusieurs livres, dont En souffrance. Adolescence et entrée dans la vie (Métailié); Expériences de la douleur. Entre destruction et renaissance (Métailié); Du silence (Métailié) et avec Philippe Breton : Le silence et la parole. Contre les excès de communication (Erès).

NOYER LE SUJET HUMAIN ?

actuelle à mettre en place un environnement appelant l'hyperstimulation et l'hyperexcitabilité. Cela a des incidences sur les types de subjectivité qui se mettent en place aujourd'hui.

Il n'est pas impossible que nous ne puissions pas établir un lien entre la recrudescence du syndrome d'hyperactivité avec trouble de l'attention et l'inexistence de plus en plus réelle du vide et du silence dans l'espace social.

La télévision a servi en quelque sorte de premier prototype de cet Autre su-

rexcitant dont l'emprise et le territoire se sont étendus.

Avec d'autres lieux qui se multiplient effectivement, elle participe à construire un espace de bombardement d'informations fonctionnant sous un mode hypomaniaque. Un vacarme ambiant se met effectivement en place un peu partout, avec comme corollaire une rarefaction substantielle du silence, un silence à propos duquel on oublie qu'il est nécessaire au développement d'une vie intérieure ayant quelque richesse,

elle-même nécessaire à l'élaboration d'une réflexion personnelle et d'un rapport de soi à soi qui tend à disparaître.

Le silence est en effet nécessaire à la structuration psychique. Et pourquoi donc faudrait-il effectivement de la musique partout, forte et invasive de surcroît, comme si sans cela nous allions mourir... d'ennui ? Le sujet humain est capable de mieux. Est-on en train de le noyer ? » ◀